

InfoMaison

info-immobilier-rive-nord.com



MAJ – SEPTEMBRE 2016

IM#61

Madame,
Monsieur,

Les experts du site info-immobilier-rive-nord.com sont heureux de vous transmettre ce dossier **InfoMaison**. Puisse-t-il répondre à vos attentes et correspondre à vos besoins?

LA CONCLUSION DE LA VENTE AU DÉBUT OU À LA FIN DU MOIS ?

Il est très important d'user de stratégie lors de l'écriture d'une offre d'achat afin que vos buts et objectifs soient bien définis et surtout bien respectés.

En tant qu'acheteur, Il est recommandé de travailler en étroite collaboration avec un prêteur locale de bonne réputation pour déterminer vos points forts et vos points faibles. Votre courtier immobilier en connait de très bons.

La conclusion de la vente au début ou à la fin du mois peut avoir des avantages ou des inconvénients financiers importants.

Tout d'abord, vous devez savoir que les intérêts hypothécaires sur votre hypothèque commencent à courir à partir de la date où vous complétez la transaction chez le notaire. La majorité des paiements hypothécaires sont exigibles le dernier jour du mois. À la clôture de votre transaction chez le notaire, vous paierez (PITA) le Principal, les Intérêts, les Taxes et l'Assurance de la date de clôture jusqu'au dernier jour du mois. Noter que la majeure partie de ce paiement est constitué surtout de l'intérêt sur votre hypothèque. Cela peut être un avantage pour l'acheteur qui est à court d'argent. Si vous fermez la vente le 30 mars, alors vous aurez à payer pour une journée de PITA pour couvrir le reste du mois de mars qui a 31 jours. Alors, la date d'échéance de votre premier paiement hypothécaire sera le 30 avril. Pour un acheteur qui n'a pas beaucoup d'argent disponible, il est fortement recommandé de clôturer la transaction à la fin du mois.

La fermeture au début du mois peut, aussi bien, avoir des aspects positifs. Disons que vous avez fermé le 2 Mars. Dans ce cas, vous serez responsable du paiement de 29 jours de PITA. Votre premier versement ne serait pas dû avant le 30 avril ou 60 jours plus tard. Cette façon de faire s'adresse surtout à l'acheteur qui a l'argent disponible pour payer le (PITA) le 2 mars.


Oui, les frais de clôture seraient un peu plus élevés, mais vous pourriez prendre possession de votre maison plus rapidement (le 2 mars au lieu du 29 mars). Cela vous donnerait plus de temps pour nettoyer, décorer, et profitez de votre nouveau domicile.

L'utilisation des termes suivants : La fermeture de la transaction chez le notaire, la clôture de la vente, la conclusion de la vente, compléter la transaction chez le notaire veulent tous dire la même chose en ce sens qu'ils réfèrent tous à la journée où vous passez chez le notaire pour finaliser la transaction.

Une production de: Info-Immobilier-Rive-Nord (IIRN), par Michel Brien.

Adresse courriel : info@info-immobilier-rive-nord.com Tél : (438) 404-9606

Au moment où ce document a été réalisé, Michel Brien était propriétaire du site web <http://info-immobilier-rive-nord.com> dédié à l'information, à titre de courtier immobilier n.l. et blogueur sur le site <http://info-immobilier-rive-nord.com/category/blogue/>



Si vous pensez vendre ou acheter une maison sur la Rive-Nord du Grand Montréal laissez-moi un message tél., au no: (438) 404-9606 ou par courriel à : info@info-immobilier-rive-nord.com et je me ferai un grand plaisir de vous informer comment établir le prix d'une propriété selon l'Offre et la Demande afin d'avoir une transaction équitable.

Cela signifie que l'acheteur ne paie pas plus que la juste valeur marchande (JVM) et le vendeur n'obtient pas moins que la juste valeur marchande (JVM).

À ce prix la transaction est équitable pour l'acheteur et le vendeur.

Michel Brien, courtier immobilier n.l. est stratège, formateur immobilier et détenteur d'un certificat QSC (Qualité de Service à la Clientèle) de la Chambre Immobilière du Grand Montréal

Info-Immobilier-Rive-Nord (IIRN) produit plusieurs dossiers et articles à l'intention de toutes les personnes intéressées par l'immobilier et surtout l'immobilier résidentiel de la Rive-Nord du Grand Montréal. Profitez-en pour visiter les différentes sections du site. Je vous rappelle qu'il y a plus de 100 sujets de toutes sortes sur l'immobilier, traités dans la **Section InfoMaison** et tout autant dans la section du **p'tit matin**

Vous pouvez consulter la précieuse documentation sur l'immobilier résidentielle de la Rive-Nord, en cliquant sur le logo du réseau social de votre choix pour nous suivre.



Prenez connaissance de toute l'information que peut vous apporter info-immobilier-rive-nord en consultant [À PROPOS](#) sur notre page d'accueil c'est le document no:

[IIRN-02 EN DATE DU 1 JUIN 2016](#)

LE CENTRE DE L'INFORMATION
SUR L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL DE LA RIVE-NORD